

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 13 JUIN 2024

CS-2024-070 MARCHÉ PUBLIC NETTOYAGE DES LOCAUX - AVENANT N° 1

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi treize juin, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du six juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Secrétaire de séance : Dominique DAVID

Collège électoral	Délégué titulaire	Présent	Absent excusé	Pouvoir	Délégué suppléant	Présent	Absent excusé
Presqu'île de Guérande	DUNET Frédéric	x			BRION Gérard		
	LAPADU-HARGUES Denis	x			LE HENO Fabienne		
Région Nazairienne et de l'Estuaire	ALLANIC Jean-Paul	x			MAHÉ Nicolas		
	MOESSARD Régis		x		PINSON Marc		
Estuaire et Sillon	TAILLANDIER Yves	x			CORBEL Patrick		
Pays de Redon	BOYERE Florian		x		GALAUIC Robin		
Erdre et Gesvres	LEFEUVRE Sylvain		x	Laurence Guillemine	Poste vacant		
	GUILLEMIN Laurence	x			LAUNAY Héléne		
Pays d'Ancenis	BELLEIL Jean-Pierre	x			LEPICIER Luc		
	RABERGEAU Henri	x			PERRION Maurice		
Région de Nozay	POSSOZ Jean-Pierre	x			CRUAUD Jérôme		
Région de Blain	CAILLON Philippe	x			BLANCHARD Francis		
Pornic Agglo - Pays de Retz	LÉAUTÉ Gaëtan	x			DIERICX Brigitte		
	DUGABELLE Denis		x	Frédéric Dunet	RIPOCHE Jacques		
Sud Estuaire	CHARBONNIER Raymond	x			RICOUL Gildas		
Pontchâteau et Saint Gildas des Bois	JOUNY Philippe		x		POILVÉ Stéphane		
Sèvre et Loire	BARAUD Joël	x			BATARD Christian		
	PAILLARD Pascal	x			BOITEAU Jean		
Grand Lieu	BERTIN Patrick	x			Poste vacant		
Clisson, Sèvre et Maine Agglo	MEYER Didier	x			CONFOLANT André		
	CHAMBRAGNE Sébastien		x		GUILOIS Emilie		
Châteaubriant-Derval	DAVID Dominique	x			Poste vacant		
	GEFFRAY Dominique	x			DESCARPELLE Sylvain		
Sud Retz Atlantique	ROBIN Laurent		x		PELTIER Laëtitia		

Prise de réception en préfecture
044-200014926-20240613-CS-2024-070-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique, et notamment son article L2194-1,

Vu la délibération n° 2023-05 du Bureau syndical en date du 13 avril 2024, relative au lancement d'un marché public de nettoyage des locaux de TE44,

Vu le marché public n° 23SUP01 « Nettoyage des locaux » notifié à la société ARCADE NETTOYAGE le 05 juillet 2023,

Considérant que la société ARCADE NETTOYAGE est attributaire d'un marché public de nettoyage des locaux concernant deux bâtiments occupés par TE44 dans le cadre de l'exercice de ses missions :

- le bâtiment F situé 7 rue Rolland Garros à Orvault
- le bâtiment D situé 4 rue Henri Guillaumet à Orvault,

Considérant que TE44 est propriétaire des bureaux situés au Bâtiment F,

Considérant que la location des bureaux du bâtiment D arrive à son terme le 30/06/2024,

Considérant que la prestation de nettoyages de locaux ne concernera donc désormais plus qu'un seul bâtiment, pour le reste de la durée du marché public,

Considérant que les agents de la collectivité occupent désormais les locaux en « bureau libre » (flex-office) et n'ont plus de bureau attribué,

Considérant qu'il est, dès lors, nécessaire d'accroître la fréquence de nettoyage des bureaux et d'ajouter une prestation de nettoyage des écrans afin de répondre à des raisons d'hygiène,

Considérant qu'au vu des évolutions du besoin précitées, il est nécessaire de modifier ledit marché public, par avenant, afin de :

- Modifier le montant forfaitaire global du marché à l'acte d'engagement,
- De modifier certaines clauses du CCTP, notamment concernant la fréquence de nettoyage des bureaux et l'ajout de prestation de nettoyage des écrans.

Considérant que l'impact financier sur le montant global forfaitaire s'élève in fine à 19 458.00 € HT, soit une plus-value de 14.12 %.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- D'autoriser M. le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n° 1 au marché public n° 23SUP01 « Nettoyage des locaux », sur la base du projet joint en annexe.

Délégués en exercice : 24
Présents : 17
Pouvoirs : 2
Votants : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Publication effectuée le : 20/06/2024

Le Président,
Raymond CHARBONNIER

